

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants :

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
AE 429	162 m <sup>2</sup>	30 Rue des Limites	Consorts SACRI	160 000 Francs (conforme à l'estimation des Domaines)	Préemption Z.A.D.	Rénovation du secteur	908-210
AE 570 partie	12 m <sup>2</sup>	Angle Rue de Paris et Rue Sainte-Anne	FANUCCI Robert	18 000 Francs	Amiable	Aménagement du carrefour	901-210
AL 306	153 m <sup>2</sup>	2 Rue Ruisseau des Noirs	Mme VIRAGOU Edmond	300 000 Francs (supérieur de 9 % à l'estimation des Domaines)	Amiable	Aménagement du carrefour	901-210
AO 369		97 Rue Roland Garros	Locataire commercial : Melle DIJOUX Hélène	Indemnité d'éviction : 100 000 Francs (compatible avec l'estimation des Domaines)	Amiable	Rénovation du secteur	908-210

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
BD 449	110 m <sup>2</sup>	Chemin de l'ancienne Poste	PADAVATAN Roland	Indemnité principale : 675 Francs indemnité de remploi : 102 Francs après cession gratuite (art. R. 332-15 du Code de l'Urbanisme)	Expropriation (jugement de fixation des indemnités du 10.12.1986)	Elargissement de voie publique	901-210
BH 81 partie		Angle Rues Tessan et Nantier Didié	HOARAU Louis	300 Francs/m <sup>2</sup>	Amiable	Aménagement du carrefour	901-210
BH 82 partie	32 m <sup>2</sup> environ	Angle Rues Tessan et Nantier Didié	Veuve FRANCOISE Joseph Alexis	300 Francs/m <sup>2</sup>	Amiable	Aménagement du carrefour	901-210
BR 986	256 m <sup>2</sup>	Chemin des Jamblons / Bretagne	DEVEAUX Michel	14 520 Francs	Amiable après cession gratuite (art. R. 332-A5 du Code de l'Urbanisme)	Elargissement de voie publique	901-210

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
BZ 699	7 084 m <sup>2</sup>	Montagne 8ème kilomètre	Consorts POTIER	800 000 Francs (supérieur de 14 % à l'esti- mation des Do- maines)	Amiable	Réserves foncières	908-210
CW 81	71 110 m <sup>2</sup>	Chemin Bois Rouge/ Bretagne	Consorts HOAREAU Clovis	300 000 Francs (compatible avec l'esti- mation des Domaines)	Préemption Z.A.D.	Réserves foncières	908-210

Je vous demande, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition de ces terrains et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

Je mets cette affaire aux voix.